

Les dépenses d'aide sociale départementale

source : *Etudes et résultats N°835, Drees.*
21 mai 2013

En 2011, les dépenses totales nettes d'aide sociale des conseils généraux s'élèvent à 31.3 milliards d'euros en France dont 29.7 milliards en France métropolitaine, soit une hausse en euros constants de 0.7% par rapport à 2010 et de 12% depuis 2007.

Avec 7.5 milliards d'euros en France métropolitaine, les dépenses liées aux RSA <<socle>> et <<socle majoré>>, aux contrats uniques d'insertion et aux anciens dispositifs du RMI représentent 28% des dépenses consacrées aux quatre principales catégories d'aide sociale. Entre 2010 et 2011, elles augmentent de 0.2 % en euros constants.

Les dépenses nettes destinées aux personnes âgées, deuxième poste de dépenses, sont restées stables en euros constants durant la même période. Ces dépenses s'élèvent à 6.8 milliards d'euros en 2011.

Les dépenses nettes d'aide sociale à l'enfance, dont près de la moitié correspondent aux placements en établissements, ont atteint 6.7 milliards d'euros, soit un demi-point de plus qu'en 2010 en euros constants, en lien avec la hausse du nombre de bénéficiaires (+1.5%).

Ces deux secteurs représentent chacun un quart des quatre grands postes de dépenses.

Enfin, les 22% restants sont consacrés aux dépenses nettes d'aide sociale en faveur des personnes handicapées qui ont augmenté en 2011 de 3.9% en euros constants, pour s'établir à 5.8 milliards d'euros. Elles ont été principalement soutenues par la forte progression des dépenses relatives à la prestation de compensation du handicap (+11%).

